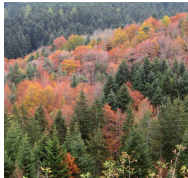




LA SYLVICULTURE IRRÉGULIÈRE, CONTINUE ET PROCHE DE LA NATURE (SIGPN)

La sylviculture irrégulière, continue et proche de la nature peut être pratiquée dans tous les contextes (essences, stations...), dans tous les types de propriétés (publique ou privée) et quelle que soit la taille de celles-ci.

► Le respect et le bon sens comme principes de base



Le respect des processus naturels et des grands principes qui régissent la vie de la forêt

- Gestion de l'existant et adaptation des essences aux stations
- Intégration des enjeux paysagers et sociaux
- Conservation des espèces minoritaires et des refuges de la biodiversité : bois morts, arbres à cavités...
- Équilibre avec la faune sauvage



L'optimisation du potentiel individuel de chaque arbre : « une sylviculture d'arbre »

- Attention portée à chaque arbre dans son environnement global et immédiat
- Sélection des arbres à exploiter ou maintenir selon leurs différentes fonctions (production, protection, amélioration, éducation, biodiversité...)
- Pas de traitement établi arbitrairement et uniformément sur une surface donnée : optimisation réfléchie à l'échelle des individus de meilleure qualité ou des bouquets d'arbres qui les entourent
- Le mode de traitement irrégulier comme principe de base

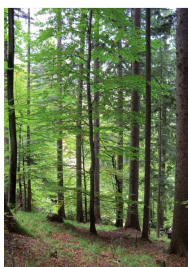


Le bon sens économique pour un rendement soutenu et à long terme

- Augmentation des recettes par amélioration constante de la valeur des récoltes (production de gros bois d'œuvre de qualité)
- Réduction des dépenses par l'accompagnement et l'orientation ciblée des dynamiques naturelles (automation biologique)

DES FORESTIERS GESTIONNAIRES, MAÎTRES DE LEURS CHOIX ACTUELS ET PRÉPARANT L'AVENIR

► L'observation et l'équilibre comme principes d'action



Un capital forestier équilibré, stable et suivi

- Stabilité du volume sur pied autour d'un capital d'équilibre à long terme, adapté à chaque contexte (station, essences...)
- Suivi et contrôle régulier du capital en quantité et qualité (inventaires en plein, placettes d'échantillonnage...)
- Des équilibres recherchés à l'échelle de chaque parcelle

Des interventions fréquentes et légères par des « coupes jardinatoires »

- Des prélèvements ajustés sur l'accroissement du volume et fonction du capital d'équilibre souhaité
- Des coupes légères : prélèvements compris entre 15 et 25 % du capital
- Des coupes fréquentes : rotations comprises entre 5 et 12 ans



Des travaux et des frais limités, ciblés et qualitatifs

- Des travaux sylvicoles ciblés dans les jeunes stades, pour faire émerger la qualité : travaux légers après coupe ou dans les régénérations naturelles (cassage, détourage, élagages, plantations d'enrichissement...)
- Des investissements durables pour une desserte de qualité (pistes, cloisonnements...)
- Des frais de gestion essentiellement concentrés sur le martelage

DES FORÊTS MULTIFONCTIONNELLES, PRODUCTRICES, IRRÉGULIÈRES ET MÉLANGÉES